

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DE LA
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES
SITES ET ITINERAIRES (CDESI)
DES LANDES**

28 JUIN 2016 – SALLE HENRI LAVIELLE

MEMBRES PRESENTS :

Président de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires des Landes :

- Henri BEDAT, Conseiller départemental délégué aux Sports pour le Conseil Départemental des Landes, représentant le Président du Conseil départemental des Landes Henri EMMANUELLI.

Représentants de l'Etat :

- Gilbert TAROZZI, responsable des milieux naturels et de la biodiversité à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes (DDTM)

Acteurs du mouvement sportif landais:

- Martine BLEZY, présidente du Comité Départemental de Tourisme Equestre
- Christian NAVARRET, président du Comité Départemental de Cyclotourisme
- Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité Départemental de Course d'Orientation
- Chantal BURBAUD, présidente du Comité Départemental de Course d'orientation
- Bernard DUROURE, Vice-président du Comité Départemental de Canoë Kayak, référent patrimoine nautique.
- Jean Claude RIBERT, président du Comité Départemental du Sport Adapté
- Didier CLAVIER, président du Comité Départemental Olympique et Sportif
- Gérard CORNET, président du Comité Départemental de Voile
- Représenté Christian ROYAL, président du Comité Départemental de Randonnée pédestre
- Thierry LEFEBVRE, salarié au Comité Départemental de Char à voile

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Représentants du Département des Landes :

- Frédérique LEMONT, Directrice de l'environnement
- Cyrielle ROCH, Chargée du PDIPR à la direction de l'environnement
- Pierrette GESLOT, Animatrice et coordonnatrice gérontologie à la direction de la solidarité
- Dominique ANDRIEU GUILLARD, direction du tourisme
- Laure APRETNA, Unité d'étude et grands travaux neufs, Direction de l'aménagement
- Jean-Louis DUBOSCQ, Responsable du service études et grands travaux neufs, Direction de l'aménagement
- Jean-Paul LASSAGNE, adjoint au responsable de l'UTD Nord-ouest de Morcenx, Direction de l'aménagement
- Philippe COURTESSEYRE, Directeur Adjoint de la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports
- Laurène QUEURY, Coordinatrice Sports de nature à la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports

Intervenants:

- Serge SORE, Maire de Luxey et élu référent CDESI du Syndicat Mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
- Michaël DUPUY, Technicien rivière Syndicat du Moyen Adour Landais.

PERSONNES EXCUSEES :

Représentants du Département des Landes :

- Sylvie BERGEROO, conseillère départementale
- Jean Luc DELPUECH, vice-président du Conseil départemental délégué au tourisme
- Paul CARRERE, Vice-Président du Conseil Départemental délégué à l'environnement
- David BRIANCON, Service rivière de la direction de l'environnement
- Renaud VAUTHIER, Directeur de l'Education de la Jeunesse et des Sports

Représentant des services de l'Etat :

- Patrick BOURANDY, référent sports de nature pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Représentants du mouvement sportif :

- Bernard GUYONNAUD, Président du Comité départemental d'aviron

Représentants des élus locaux :

- Jean Yves MONTUS, représentant de l'Association des Maires des Landes

Gestionnaires ou acteurs de l'espace naturel :

- Bruno LAFON, Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest ;
- Dominique GRACIET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes (CCI)
- Gaby ROLLAND, Présidente de profession sport et loisirs Landes
- Hervé BOUYRIE, Président du Comité départemental de tourisme des Landes
- Georges CINGAL, président de la fédération SEPANSO des Landes

INTRODUCTION

M Henri BEDAT indique qu'il s'agit de la première CDESI de l'année et que la précédente, qui s'est déroulée le 19 novembre 2015 a notamment permis l'inscription de deux Espaces sports orientation, l'un à Saint-Geours-de-Maremne, l'autre à Messanges. Il signale qu'à ce titre, l'ESO de Messanges a été inauguré en avril dernier. **M BEDAT** rappelle qu'à ce jour le PDESI dispose de 8 Espaces Sites et Itinéraires inscrits :

- 1 de la filière aérienne (Rion des Landes)
- 4 de la filière terrestre (Course d'orientation : Gaillères, Labenne, Saint-Geours-de-Maremne, Messanges)
- 3 de la filière nautique qui est d'ailleurs un axe fort identifié dans le cadre de la politique sport de nature (Canoë : Leyre / Activités du littoral : Capbreton / Voile : Sanguinet)

M BEDAT propose l'ordre du jour suivant :

- 1) Bilan Raid XL 2016 et point sur la démarche « évènement éco responsable » et la création d'une boîte à outils à destination des porteurs d'évènements.
- 2) Point d'actualité ESI : Avancement de l'étude sur l'ESI Leyre – Avancement du projet station sports de nature à Mimizan – Avancement du projet d'itinérance nautique Adour - Démarche de valorisation des ESI inscrits en cours – Bilan des 30 PDIPR – Boucle D'Aureilhan – Boucle d'Heugas – Euro vélo 3
- 3) Inscription d'ESI : PDIPR Aval itinéraire Adour - ESI Course d'orientation à Pontonx

POINT N°1 : BILAN RAID XL 2016 ET DEMARCHE ECO RESPONSABLE

• Retour sur l'édition 2016 du Raid XL

- *Présentation par Mathilde Dané, intervenant sur la démarche éco responsable, en service civique au sein de la Direction de l'Education de la Jeunesse et des Sports du Département. Diapos 3 à 5*

Diffusion du film de l'évènement. Retour sur la démarche éco responsable mise en place en partenariat avec l'association du Flocon à la vague. Présentation des différents items de la charte et des actions mises en place. Retour sur les éléments de réussite et les difficultés rencontrées.

- **Présentation de la démarche éco responsable**

- *Présentation par Mathilde Dané*

La démarche mise en place sur le Raid XL est également menée sur d'autres événements du département. Ainsi le district de football dans le cadre de l'organisation du tournoi de foot U13 à Capbreton mais aussi l'évènement Handilandes se sont lancés dans cette démarche. L'idée est aujourd'hui de pouvoir étendre la démarche à d'autres événements. Pour ce faire, la création d'une boîte à outils à destination des organisateurs d'évènements est actuellement à l'étude. Cette boîte à outils qui sera déclinée selon les items de la charte aura pour objectif de proposer des idées de bonnes pratiques ainsi que les contacts des personnes ressources.

POINT N°2 : ACTUALITES ESI

- **Valorisation des ESI**

- *Présentation par Marie PENNES, stagiaire intervenant sur la valorisation des ESI au sein de la Direction de l'Éducation de la Jeunesse et des Sports. Diapo 7 à 10*

Création d'une identité sports de nature :

- Logo en cours de création avec la Direction de la Communication, il doit être livré pour le mois de septembre. L'idée est de reprendre le « XL » qui représente le département, facilement identifiable au conseil départemental et de rajouter la mention Sports de nature, ce qui donnerait « Sports de nature XL ». L'objectif étant de proposer un logo simple et reconnaissable.

-Mise en réseau : Ce logo est un premier pas vers une mise en réseau des sites inscrits. Grâce à ce visuel les sites inscrits seront reliés entre eux.

Diffusion de l'identité à un public large :

-Réseaux sociaux : un projet de vidéo à l'étude (charte en cours de réalisation) ce qui permettra de faire connaître les sites à un public peut être plus novice et d'une façon moderne et assez ludique. La vidéo est destinée à être diffusée sur les réseaux sociaux mais aussi par des partenaires (la WSL).

-Sites institutionnels : La page sports de nature du département est retravaillée (carte de localisation des sites inscrits, règlement d'intervention pour porteurs de projet...). Pour un public plus expérimenté possibilité d'avoir une information plus précise, voire technique.

Cibler

-Panneaux : création et fabrication de panneaux à implanter en entrée de site. Il va s'agir de donner des informations générales sur le site, des informations de sécurité. Ajout d'une carte de localisation avec les points importants. Le but de ces panneaux est d'informer que l'on est sur un site inscrit au PDESI (encart qui suggère que d'autres sites sont inscrits, consultables sur le site internet). Par ailleurs, la valorisation de l'inscription apporte quelque chose en plus par rapport aux sites non-inscrits.

- **ESI LEYRE**

- *Présentation par Serge SORE, élu référent CDESI au PNRLG. Diapo 11 à 15*

Serge SORE, Elu référent CDESI au PNRLG, rappelle l'état d'avancement du projet d'inscription de l'itinéraire nautique de la Leyre. Ce projet interdépartemental, qui s'étend de la Grande Leyre au delta en passant par L'Eyre girondine concerne 25 accès et 11 communes dont 5 communes landaises. M Sore indique que le bureau d'étude choisi en décembre a commencé les travaux. Depuis le début de l'année le Comité Technique s'est ainsi réuni trois fois pour faire le point sur l'état d'avancement de l'étude. La dernière réunion en date du 21 juin 2016 a permis de présenter des fiches descriptives très précises des 25 accès. Ces fiches ont été présentées lors du COPIL du 6 juillet et la qualité du travail du bureau d'étude a fait l'unanimité. A présent, le bureau d'étude va donc travailler avec chaque commune et les Départements sur les possibilités d'aménagement des accès et le montage financier correspondant.

- *Laurène Queury, Coordinatrice sports de nature au sein de la Direction Education jeunesse et sports pour le Département des Landes*

Laurène Queury, précise que les fiches descriptives produites par le bureau d'étude visent à recenser les différentes caractéristiques des accès, leurs atouts et faiblesses et proposent certaines préconisations. A partir de ces fiches une classification des accès en 4 catégories est proposée par le bureau d'étude. (Sites sans avenir identifié, sites nature technique, sites de découverte, site structurant).

Par ailleurs, le cas de l'effacement du seuil est également évoqué. A ce titre, il est rappelé que plusieurs réunions de concertation ont eu lieu avec la direction de l'aménagement, de l'environnement et de l'éducation de la jeunesse et des sports pour évoquer le cas du seuil. A ce jour, l'effacement du seuil nécessite de s'assurer de l'impact que celui-ci pourrait avoir sur les deux ouvrages situés en amont. La parole est donnée à la direction de l'aménagement.

- *Jean-Louis DUBOSCQ, responsable service études et grands travaux neufs de la Direction de l'aménagement pour le Département des Landes*

M DUBOSCQ précise que suite à des études effectuées sur le nouvel ouvrage, la présence de palplanches est confirmée. Le nouvel ouvrage ne poserait donc pas de problème pour l'effacement. Toutefois, l'ancien pont présente quant à lui des risques d'effondrement. En ce sens, l'effacement du seuil devra s'accompagner d'une destruction du pont. M Duboscq, précise qu'à ce jour un arrêté municipal interdit le franchissement du seuil. Enfin M Duboscq conclut en indiquant que le montage financier d'une telle opération reste à établir.

- *Laurène Queury, Coordinatrice sports de nature au sein de la Direction Education jeunesse et sports pour le Département des Landes*

Laurène QUEURY, rappelle également qu'une demande a été faite auprès des services de la DDTM afin de connaître, pour les accès landais, la limite du Domaine Public Fluvial en vue d'une maîtrise foncière pérenne. Cette demande entendue par les services de la DDTM a reçu un retour favorable, la DDTM ayant ainsi choisi de mandater une personne à ce titre.

- *Gilbert Tarozzi, responsable des milieux naturels et de la biodiversité pour la Direction départemental des territoires et de la mer*

Monsieur TAROZZI, précise à ce titre que le prestataire mandaté interviendra courant juillet.

- **ITINERAIRE NAUTIQUE ADOUR**

- *Michaël DUPUY, technicien rivière, Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL). Diapo 16 à 29*

Michaël DUPUY revient sur l'historique du projet en rappelant que celui-ci a fait l'objet d'une présentation lors de la dernière CDESI. Ce projet qui s'étend d'Aire-sur-Adour à Mugron a pour vocation d'être traité en différents tronçons. Aujourd'hui, il s'agit de présenter les avancées sur le premier tronçon à inscrire allant de Cazères-sur-Adour à Grenade-sur-Adour. Le site est présenté au regard des critères du PDESI à travers la diapo n°16. Par la suite, une présentation des aménagements envisagés est détaillée pour le site d'embarquement et de débarquement. Il est précisé que le projet situé sur un site Natura 2000 a fait l'objet d'une étude d'incidence. A ce titre M Tarozzi précise que cette étude a reçu un avis favorable. D'un point de vue foncier pour le site de Grenade, foncier communal, la commune a pris une délibération fin juin. Pour le site de Cazères, la parcelle communale devrait faire l'objet d'une délibération et d'une convention rapidement. Un conventionnement est actuellement en cours avec les propriétaires privés. La prochaine étape vise à budgéter les divers aménagements à prévoir.

- **STATION SPORTS DE NATURE MIMIZAN**

- *Laurène Queury, Coordinatrice sports de nature au sein de la Direction Education jeunesse et sports pour le Département des Landes. Diapo 30*

Rappel du contexte du projet : Projet porté par la communauté de commune de Mimizan qui vise à l'inscription de plusieurs sites dans une logique de promotion du territoire à travers les sports de nature. Les sites aujourd'hui pressentis sont l'aérodrome de Mimizan, le lac d'Aureilhan et une plage de la façade littorale située sur la commune de Mimizan qui reste à déterminer.

La communauté de commune depuis la dernière présentation a effectué une enquête de terrain sur les différents sites pressentis afin de mieux les qualifier. A ce titre, des entretiens ont été fait sur chaque site avec des pratiquants, des prestataires. Une fiche descriptive, recensant les particularités de chaque site au regard du PDESI sera bientôt établie. De plus cette fiche sera complétée par la synthèse des divers entretiens. Les prochaines échéances relatives à ce projet sont d'une part, courant septembre, l'organisation de réunions de restitution pour chaque site auxquelles seront conviés les différents acteurs. D'autre part, courant octobre, l'organisation du premier Comité de Pilotage pour le projet station sport de nature ou sera discuté le choix des sites à inscrire et les éventuels projets d'aménagement.

- **ACTUALITE PDIPR**

- *Présentation par Cyrielle ROCH, responsable adjointe du service randonnée, chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre du Conseil départemental. Diapo 31*

Boucle d'Aureilhan : la tranche ferme est terminée : faisabilité technique proposée par le bureau d'étude et proposition chiffrée. Phase conditionnelle lancée pour la réalisation des dossiers réglementaires en fonction des travaux.

Boucle d'Heugas : dossier d'incidences N2000 à préparer et proposition d'inscription à la prochaine CDESI

Autres dossiers en cours pour le PDIPR : St Vincent de Paul, Narrosse, Escource, PNR (Vert, Trensacq, Commensacq, Sabres).

30 ans PDIPR : bilan sur les randonnées déjà organisées (Temps fort Dax et Arjuzanx) et thématiques (champignons, contée, dégustation, musicale...). Prochaine randonnée le 3/07 à Orist (Barthes), le 19/08 à Lesgor (étoilée) et le 28/09 à Roquefort (brame du cerf), dernier temps fort : clôture à Dax le 8/10.

Annnonce de la date de réunion du 25/07 pour le circuit équestre du PNR.

Euro Vélo 3 : Elle relie la Norvège à St Jacques de Compostelle. Le passage dans les Landes représente environ 170km de linéaire et traverse sept territoires. L'inscription de l'Eurovélo 3 fera l'objet d'une présentation plus détaillée lors d'une prochaine CDESI.

POINT N°2 : PROPOSITION D'INSCRIPTION :

- **Inscription d'une boucle PDIPR**

➤ *Présentation par Cyrielle ROCH, responsable adjointe du service randonnée, chargée du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestre du Conseil départemental. Diapo 33 et 34*

Plusieurs tronçons PDIPR sont proposés à l'inscription. Il s'agit du linéaire sur Candresse (5.1 km) et Yzosse (0.5 km). Présentation appuyée par la projection d'un diaporama (diapo 33 et 34)

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription des tronçons, permettant l'inscription au PDESI de la partie aval du Sentier de l'Adour allant de Saint Vincent de Paul à Dax en tant qu'ESI de niveau III.

- **Présentation du projet d'inscription des Espaces Sports Orientation:**

➤ *Explications et objectifs de l'inscription présentés par Alain LAVIELLE, secrétaire du Comité Départemental de la Course d'Orientation.*

Un site est proposé à l'inscription : les Barthes de Pontonx-sur-Adour. Une présentation de ce dossier est projetée en séance avec un diaporama (diapo 35 à 37).

La CDESI vote à l'unanimité l'inscription de l'Espace Sport Orientation de Pontonx-sur-Adour au PDESI comme ESI de niveau III.

POINT N°3 : QUESTIONS DIVERSES :

Mme **Martine BLEZY** présidente du Comité Départemental de Tourisme Equestre sollicite la CDESI pour savoir si une inscription de la boucle d'Hagetmau utilisée durant Equilandes est envisageable. Une réponse favorable lui est apportée. Il convient alors de pérenniser avec l'attache des services compétents le travail déjà mené dans le cadre de l'évènement et de se rapprocher des propriétaires identifiés pour la mise en place de conventions pérennes.

M **Bernard DUROURE**, vice-président du comité départemental de canoë kayak signale à la CDESI qu'une prochaine demande de la part du Syndicat du Born et du Marensin devrait parvenir à la cellule sports de nature pour l'étude d'un projet d'inscription du courant de la Palue.

M BEDAT remercie les différents intervenants et clôture la séance.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Education,
de la jeunesse et des sports

Renaud VAUTHIER